



Un syndic nouvellement nommé essaie de me virer

Par **septi922**, le **18/08/2010** à **08:32**

Bonjour, rnje possède une entreprise de nettoyage et j'ai un contrat d'entretien pour une copropriété qui vient de changer de syndic et la personne qui la représente ne m'aime pas suite a une querelle personnelle, cette personne vient de se vanter auprès d'un de ces confrères qu'elle ferait pression sur les copropriétaires pour nous évincer de plus les factures traînent pour etres réglées que dois je faire légalement avant que je m'énerve mercirnmr le francois

Par **mimi493**, le **18/08/2010** à **08:48**

Malheureusement, s'ils ne veulent pas renouveler votre contrat, qu'il y ait pression du syndic ou pas, vous ne pourrez rien faire.

Par **gloran**, le **19/08/2010** à **13:48**

Et quand on voit les abus qui existent, entre les syndics qui sont de mèches avec les entreprises, les entreprises qui y vont à la grosse louche en pensant avoir des contrats à vie, beaucoup de copropriétaires aimeraient avoir un syndic remettant plus régulièrement en concurrence (réelle) les marchés.rnrnCordialement